

**PROVINCE DE NAMUR**  
**VILLE D'ANDENNE**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 JUIN 2017**

**N° 2017/6**  
**52<sup>ème</sup> réunion de la législature**

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 26 juin 2017, à 20 heures**, à l'ANDENNE ARENA.

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

**1. Elévation au rang de citoyen d'honneur de Monsieur Jean TOUSSEUL**

**2. ADMINISTRATION**

Service de l'Aménagement du territoire - Nouvelle délégation de contreseing du Directeur général - Révocation de la délégation antérieure - Communication

**3. AFFAIRES SOCIALES**

Comité de concertation « *Ville - C.P.A.S.* » - Procès-verbal de la réunion du 19 mai 2017

**4. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Développement du « *Quartier Nouveau* » à ANDENNE (Anton) – Approbation de la charte partenariale

**5. CIRCULATION ROUTIERE**

1. ANDENNE : rue du Centenaire – Circulation (sens unique)
2. ANDENNE : rue du Centenaire – Stationnement
3. ANDENNE : rue de la Jonction – Circulation (limitation de tonnage)
4. ANDENNE : rue Docteur Melin – Passage pour piétons
5. ANDENNE : rues Frère-Orban et Croisée Voie – Stationnement

6. BONNEVILLE : rue de la Bouteille – Ilot central
7. COUTISSE : rue Neuve – Ilot central
8. LANDENNE : PAE « *La Houssaie* » – rue de l'Expansion – Ilots centraux
9. LANDENNE : PAE « *MECALYS* » - Aménagements
  - a) Rue de Pontillas – Ilots centraux
  - b) Rue de Pontillas – Piste cyclable
  - c) Rue du Progrès – Ilots centraux
  - d) Rue du Progrès – Piste cyclable
  - e) Rues de Pontillas et du Progrès – Giratoire
10. SEILLES : rue du Vigna – Stationnement PMR

## **6. CULTTE**

Eglise protestante de SEILLES – Compte 2015 – Réformation

## **7. CULTURE**

Centre culturel d'ANDENNE – Reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles

## **8. ECLAIRAGE PUBLIC**

SEILLES : rue Fond des Malades – Amélioration de l'éclairage public aux abords de l'école de Reppe

## **9. ENVIRONNEMENT**

POLLEC 2 – Validation du P.A.E.D.

## **10. FINANCES**

Plaines communales de vacances d'été – Provision pour dépenses minimales

## **11. INTERCOMMUNALES**

PUBLIFIN – Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2017 – Mandat de vote à délivrer

## **12. LOGEMENT**

Les Logis Andennais – Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2017 – Mandat de vote à délivrer

## **13. MARCHES PUBLICS**

Marchés publics passés par délégation – Communication

#### **14. MARCHE DE FOURNITURES**

Acquisition d'une balayeuse urbaine électrique

#### **15. POLICE**

1. 23<sup>ème</sup> édition du Bear Rock Festival – 30 juin 2017 – Ordonnance de police
2. Soirée « *Fin des examens* » organisée par l'A.S.B.L. ZONE T – 29 juin 2017 – Ordonnance de police
3. Confirmation d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

#### **16. REGIE DES SPORTS**

Régie sportive communale andennaise – Collège des Commissaires – Désignation du membre réviseur d'entreprise

#### **17. REVITALISATION URBAINE**

1. Approbation d'un compromis de vente et aliénation de quotes-parts communales terrain (26<sup>ème</sup> délibération)
2. Approbation d'un compromis de vente et aliénation de quotes-parts communales terrain (27<sup>ème</sup> délibération)

#### **18. TUTELLE**

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

#### **19. VOIRIES**

ANDENNE : quartier de Peu d'Eau – Dénomination d'un tronçon de voirie : rue des Orsias

#### **20. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS**

Interpellation de Monsieur le Conseiller Christian MATTART : « *Entretien des aires de jeux communales* »

## **HUIS CLOS**

#### **21. CONTENTIEUX**

Ville d'ANDENNE / J-B. J. – Dégradation d'un abri de bus – ANDENNE : avenue Roi Albert, 3 – Autorisation d'ester en justice

## **22. PERSONNEL**

1. Personnel enseignant - Enseignement fondamental – Désignation de trois professeurs de seconde langue sous statut APE pour l'enseignement primaire
2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Ratification/prolongation de désignations temporaires (10)
3. Personnel enseignant – Congé pour interruption partielle (1/2 temps) de la carrière professionnelle (L.B.) d'une institutrice maternelle définitive
4. Personnel enseignant – Congé pour interruption totale de la carrière professionnelle (F.V.) d'une institutrice maternelle définitive
5. Personnel enseignant – Congé pour interruption partielle (1/5 temps) de la carrière professionnelle (P.D.) d'une institutrice primaire définitive
6. Personnel enseignant – Congé pour interruption partielle (1/5 temps) de la carrière professionnelle (P.F.) d'une institutrice maternelle définitive
7. Personnel enseignant – Congé pour interruption partielle (1/5 temps) de la carrière professionnelle (C.G.) d'une institutrice maternelle définitive
8. Personnel enseignant – Congé pour prestations réduites (heures non prestées pour des raisons de convenance personnelle -1/5 temps) (V.M.) d'une institutrice maternelle définitive
9. Personnel enseignant – Congé pour prestations réduites (heures non prestées pour des raisons de convenance personnelle -1/2 temps) (M.R.) d'une institutrice primaire définitive
10. Personnel administratif – Désignation à la fonction de Conseiller en environnement – Demande de subvention

**PAR LE COLLEGE,**

**Le Directeur général f.f.,**

**R. GOSSIAUX**

**Le Bourgmestre,**

**C. EERDEKENS**

### **NOTA BENE :**

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 29 mai 2017 n'a pu être complètement confectionné; il sera disponible lors de la deuxième plus prochaine réunion du Conseil communal.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **mercredi 21 juin 2017**, de 17h00 à 19h00, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunion du Conseil communal sont fixées les 17 juillet, 11 septembre et 16 octobre 2017 à l'ANDENNE ARENA.